



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE DE BERNES

95340 VAL-D'OISE

Envoyé en préfecture le 06/05/2026

Reçu en préfecture le 06/05/2026

Publié le

ID : 095-219500584-20260505-2026\_08\_02-AR

S'LO

Tél. : 01 34 70 03 11  
Fax : 01 30 34 27 68  
e-mail : mairie@bernes95.fr

N° 2026-08

Toute correspondance  
est à adresser à Mr le Maire

DECISION DU MAIRE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2122-21 et suivants,

Le Maire, au nom de la commune, signe le contrat d'acquisition de logiciels et de prestations de services, avec Berger Levrault, 64 rue Jean Rostand, 31670 LABEGE, du 15 mai 2026 au 14 mai 2028, soit pour une durée de 24 mois.

- Cession du droit d'utilisation : 7 317,00 € H.T par an
- Maintenance et formation : 813 € HT par an

Fait à Bernes-sur-Oise, le 5/5/2026

Le Maire,

Olivier ANTY

**DATE DE PUBLICATION :** 06 mai 2026

*La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Cergy dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'État dans le département et de sa publication pour voie d'affichage.  
Le Tribunal Administratif peut être saisi au moyen de l'application télérécoeurs citoyens accessible par le biais du site [www.telerecoeurs.fr](http://www.telerecoeurs.fr).*